



Service Animation Sports & Loisirs
15 Avenue Kennedy - 49300 Cholet
Tel : 02.41.49.76.50
Mail : accueilsdeloisirs@agglo-choletais.fr

3-6 ans

Autorisation Parentale Vacances d'Automne 2016
Réponse impérative avant le mercredi de la semaine qui précède la première sortie

- **Mercredi 26 Octobre 2016**

Sortie INTERPROX à la demi-journée : Visite de la Mini-Ferme Sur le site de l'Etang des Noues
Prévoir : bouteille d'eau, vêtement de pluie, tenue confortable (chaussures fermées)

Pour les 3-4 ans : Visite le Matin
Pour les 5-6 ans : Visite l'après-midi

Le départ et le retour ont lieu sur le site habituel
Pas de changement pour les familles pour les lieux de garderie.

Réponse impérative avant le mercredi 19 Octobre 2016

Je soussigné, NOM : -----Prénom : -----

Tél. : -----

Autorise mon enfant : NOM : ----- Prénom : ----- à participer aux sorties :

	Oui	Non
Mini-Ferme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

J'autorise le responsable du centre à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales, ...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

FAIT à ----- le -----/-----/2016

SIGNATURE :

ALSH :
BRETAGNE GIRARDIERE
PUY-SAINT-BONNET
JEAN MONNET
FAVREAU
VERGER



Service Animation Sports & Loisirs
15 Avenue Kennedy - 49300 Cholet
Tel : 02.41.49.76.50
Mail : accueilsdeloisirs@agglo-choletais.fr

6-8 ans

Autorisation Parentale Vacances d'Automne

Réponse impérative avant le mercredi de la semaine qui précède la première sortie

- **Mardi 25 Octobre (Pour tous les centres de proximités)**

Sortie Bowling à l'autre Usine (Cholet) + grand jeu commun : " Street Brocante " sur le site du Verger
Prévoir : bouteille d'eau , vêtement de pluie, tenue confortable, paire de chaussettes

- **Jedi 27 Octobre(Pour tous les centres de proximités)**

Sortie INTERPROX à la demi-journée : Course d'orientation Parc du Menhir
Prévoir : bouteille d'eau, vêtement de pluie, tenue et chaussures confortables

Le départ et le retour ont lieu sur le site habituel
Pas de changement pour les familles pour les lieux de garderie.
Pique nique fourni par l'accueil de loisirs.

Réponse impérative avant le mercredi 19 Octobre 2016

Je soussigné, NOM : -----Prénom : -----

Tél. :-----

Autorise mon enfant : NOM : ----- Prénom : -----à participer aux sorties

Pointure :

	Oui	Non
Bowling	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sortie Interprox Course d'Orientation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

J'autorise le responsable du centre à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales,...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

FAIT à ----- le -----/-----/2016

SIGNATURE :

ALSH :

BRETAGNE GIRARDIERE

PUY-SAINT-BONNET

JEAN MONNET

FAVREAU

VERGER



Service Animation Sports & Loisirs
15 Avenue Kennedy - 49300 Cholet
Tel : 02.41.49.76.50
Mail : accueilsdeloisirs@agglo-choletais.fr

9-11 ans

Autorisation Parentale Vacances d'Automne

Réponse impérative avant le mercredi de la semaine qui précède la première sortie

- **Mardi 25 Octobre (Pour tous les centres de proximités)**
Sortie Laser Game à l'autre Usine (Cholet) + grand jeu commun : " Street Brocante " sur le site du Vergers
Prévoir : bouteille d'eau , vêtement de pluie, tenue confortable, paire de chaussettes
- **Jeudi 27 Octobre(Pour tous les centres de proximités)**
Sortie INTERPROX à la demi-journée : Course d'orientation Parc de Ribou
Prévoir : bouteille d'eau, vêtement de pluie, tenue et chaussures confortables

Le départ et le retour ont lieu sur le site habituel
Pas de changement pour les familles pour les lieux de garderie.
Pique nique fourni par l'accueil de loisirs.

Réponse impérative avant le mercredi 19 octobre 2016

Je soussigné, NOM : -----Prénom : -----Tél. :

Autorise mon enfant : NOM : ----- Prénom : ----- à participer aux sorties :

	Oui	Non
Laser Game	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sortie Interprox Course d'Orientation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

J'autorise le responsable du centre à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales,...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

FAIT à ----- le -----/-----/2016

SIGNATURE :

ALSH :
BRETAGNE GIRARDIERE
PUY-SAINT-BONNET
JEAN MONNET
FAVREAU
VERGER